

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Délibération enregistrée sous le numéro : **414/2024/CED**
Conseil d'Administration du 05 avril 2024

Sujet : Equipe de direction de l'Ecole Doctorale Gouvernance des Institutions et des Organisations (GIO) – nouvelle direction adjointe

Après avis favorable du conseil de l'ED GIO du 27 octobre 2023 puis de la Commission Recherche du 18 mars 2024, la nouvelle équipe de direction de l'Ecole Doctorale Gouvernance des Institutions et des Organisations (GIO) est soumise au vote des conseillers :

- Directrice : Delphine THARAUD
- Directrice Adjointe : Isabelle DISTINGUIN

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Limoges, le 05 avril 2024

La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de avril 2024.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 8 avril 2024.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*